FICHE TECHNIQUE

NEUTROL

DESTRUCTEUR D'ODEURS
ODORIFÉRANT RÉMANENT
POUR LE TRAITEMENT DES ZONES MALODORANTES
USAGE PROFESSIONNEL

NEUTROL *est une préparation en phase aqueuse à base d'agents dispersants non ioniques, combinaison équilibrée de différents extraits végétaux, de dérivés agents catalyseurs oxydo-réducteurs destructeurs d'odeurs.*

CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

Etat physique	*: LIQUIDE LIMPIDE*
Masse volumique	*: 1002 G/L ± 20 G/L*
Réaction chimique	*: NEUTRE*
pH pur	*: 6,50 ENVIRON*
Couleur	*: BLEU TRES PALE*
Odeur	*: SENTEUR VERTE HERBACEE A L'ETAT CONCENTRE*

PROPRIETES PRINCIPALES

NEUTROL *apporte en terminal un effet odoriférant avec rémanence.*

NEUTROL *participe à la réduction des émissions des odeurs putrides de :*

- mercaptans
- odeurs soufrées
- hydrogène sulfuré
- cadavérine
- putrescine

Brumisé finement, le destructeur d'odeur piège les mauvaises odeurs volatiles et les détruits

NEUTROL ***neutralise les mauvaises odeurs*** *dans les parkings souterrains, hall d'immeuble, camping, stations services, déchetteries, centres d'enfouissements techniques.*

Sans action biocide :

- *Sans perturbation du processus naturel de biodégradabilité.*
- *Sans nuisance pour les micro-organismes.*

MODES ET DOSES D'EMPLOI

- *Agiter avant dilution*
- *S'utilise toujours dilué dans l'eau par aspersion pulvérisation-atomisation pour les travaux de destruction neutralisation des mauvaises odeurs à la source d'émission.*

Dilutions indicatives à adapter selon nature, origine et intensité des mauvaises odeurs à traiter :

- ***déchetteries, zones de déchargement des bennes, zones de tri, de stockage*** *: dilution dans l'eau de 0,6 à 2%. Application par arrosage/pulvérisation directe sur les sources d'émission d'odeurs*

- ***zone d'enfouissement, de compactage*** *: dilution dans l'eau de 0,5 à 1% pour application par brumisation / atomisation en diffusion aérienne pour éviter la propagation de nuisance olfactive à l'extérieur des sites d'enfouissement.*

12 rue Ampère - ZAC de Gesvrine 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE
aci.nantes@orange.fr - www.atlantic-chimie-industrie.com - Tél. 02 40 37 71 12 - Fax. 02 40 37 74 73

RECOMMANDATIONS

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.
PROTÉGER DU GEL AU STOCKAGE
Conserver dans un local frais (entre +5°C et 30°C), à l'abri du gel, du soleil et de la lumière.
Compte tenu de son pouvoir odoriférant puissant, ne pas mettre au contact ou à proximité de denrées alimentaires non hermétiquement emballées, ni de surfaces pouvant être au contact de denrées alimentaires.
Ne pas laisser à la portée des enfants.
Eviter le contact avec les yeux, la peau, utiliser des gants pour la manipulation. Se laver les mains après utilisation.
En cas de contact avec les yeux, la peau : laver immédiatement pendant 15 minutes à l'eau claire.
Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.
UFI : 9H91-G018-N00E-DYKP

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés

EXTRAIT CONDITIONS DE VENTE :

Assurance qualité ISO 9001
Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la **date limite d'utilisation optimale conseillée (DLUOC) est de un an**. En conséquence l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

Nota Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27/03/1987 mis en vigueur au 01/01/1988.